

Compte rendu séance du Conseil Municipal du jeudi 25 juillet

Présents : Mesdames SAUNIER Clémence, FACHE Valérie, ROLLAND Béatrice, SOLINAS Michelle
Messieurs PICARDI Robert, BOUSSEMART Christian, LENZI Joseph,

Absents excusés : Mme MERLIER Michèle et MM. FURET Lionnel (qui a donné procuration à Mme Francine MICHEL), BEAUX Jean-Christophe,

Secrétaire de Séance : Mme FACHE Valérie

Délibérations

Demande de subvention Habitat inclusif : Soutien à l'investissement CNSA

Madame le Maire informe le Conseil que la Mairie a répondu à l' « Appel à Manifestation d'Intérêt » du Département des Hautes-Alpes afin de bénéficier du soutien à l'investissement pour l'habitat inclusif 2024 de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Le Conseil Départemental s'étant prononcé favorablement pour la candidature du projet Maison de Partage de 13 logements qui accueillera 15 personnes avec salle commune, terrasse et espace vert, il convient de déposer une demande de subvention d'un montant de 50 000 € pour un total d'investissement concernant les espaces communs nécessaires à la vie sociale et partagée des futurs résidents, d'un montant de 277 702 € HT.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil approuve cette demande de subvention et autorisent Madame le Maire à mener à bien cette demande de subvention, à l'exception de Mme Saunier qui vote contre,

Choix des entreprises pour le projet « Requalification exemplaire et innovante du quartier du Claps : hameau Yougoslavie

Mme le Maire rappelle que l'appel d'offres aux entreprises concernant le projet de rénovation et reconstruction du Hameau Yougoslavie du Quartier du Claps, a été publié le 28/05/2024 et clôturé le 05/07/2024 à 12 heures. Vingt-trois candidatures et offres ont été déposées sur la plateforme AWS avant la date limite des offres.

Le présent marché concerne les travaux de rénovation des 14 logements du Hameau Yougoslavie, la construction de 7 logements neufs et la construction de 13 logements dédiés à l'Habitat Inclusif (Maison de Partage) incluant salle commune, terrasse et espaces verts.

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 25 juin 2024 à 19h00 afin de procéder aux choix des meilleures offres au regard des critères de sélection.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Mme le Maire propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot n°	Libellé	Entreprise proposée	Montant Offre € HT
02	VRD - Terrassements		Conformément à l'article L 2152-3 du code de la commande publique : offres du lot dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché est inacceptable

03	Démolition/Gros-œuvre Maçonnerie	FESTA	1 043 920.79 €
04	Gros-œuvre Bois/Charpente Couverture/Zinguerie/Bardage bois // isolation / étanchéité à l'Air		Conformément à l'article L 2152-3 du code de la commande publique : offres du lot dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché est inacceptable
05	Etanchéité	Gecalpes	39 621.18 €
06	Menuiseries Extérieures Bois	Menuiserie de la Tour	557 083.00 €
07	Cloison Doublage	M2C	263 877.80 €
08	Electricité	GAPELEC-ECOSUN	262 751.56 €
09	Chauffage, Ventilation, plomberie, ECS, Chaufferie bois, Poêle à bois - Fumisterie	AMD Energies	643 742.08 €
10	Revêtements de sols /carrelages et sol souple	CMG Sol	316 655.75 €
11	Menuiseries Intérieures	Menuiserie de la Tour	50 793.00 €
12	Serrurerie	AECP	50 317.30 €
13	Peinture	ARC EN CIEL	73 085.85 €
14	ITE / Enduit de façades	Entreprise Technique Développement	121 993.28 €
15	Espaces verts	EVR	180 902.90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 6 voix pour et 3 voix contre (Mmes Clémence SAUNIER, Béatrice ROLLAND et M. Christian BOUSSEMARY) :

- décide de retenir les propositions du Maire et de valider ainsi la décision de la commission d'appel d'offres,
- attribue les lots n° 03, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 aux entreprises et autorise Mme le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à ce marché,
- autorise Mme le Maire à relancer la consultation de l'appel d'offres pour les Lot 02 et 04. Le conseil souhaiterait la présence de Bois des alpes dans le Lot 04 tout en laissant cependant aux entreprises le soin de trouver le meilleur équilibre entre économie et bois local,
- rappelle que la mise en œuvre de ce projet reste conditionnée par la capacité financière de la Commune à le réaliser.

Demande de droit de place sur la Place Amédée Turrel

Dans le cadre de son projet de création d'une entreprise de « snacking ambulant », M. Pascal Finiels sollicite un emplacement sur la place Amédée Turrel.

Conformément au droit de place en vigueur, M. Finiels s'acquittera de 50 € par mois pour son installation, chaque dimanche en soirée, ou autres jours qui restent à déterminer.

Le Conseil, à l'unanimité, répond favorablement à cette demande.

Questions diverses

Demande d'achat de terrain : Quartier Les Queyriès

Mme le Maire fait lecture au Conseil du courrier de Mme Cécile NICOLAS et Etienne TRITZ, résidant Rue des Queyriès, par laquelle ils se portent acquéreur d'une bande de terrain communale d'environ 110 m2, parcelle B 2816 située le long de leur maison, afin de clôturer leur terrain et de positionner un portail en retrait de la voie communale.

Dans l'attente d'un bornage précis à faire réaliser par les pétitionnaires, Le Conseil se déclare favorable à cette vente de terrain au prix de 50 € le m2.

Signalétique Pôle santé

La Pharmacie du barrage et la boulangerie Liéval prévoient l'installation d'un mât de 5 mètres de haut, situé en bordure de l'Avenue de Serre Poncon. Ils proposent à la Mairie sa participation afin de signaler le Pôle Santé, pour un montant de 1910,70 €. Dans l'attente d'un visuel précis, le Conseil valide cette participation.

Projet d'embauche d'agents polyvalents.

Le Conseil consent à la proposition de M. LENZI, adjoint en charge du personnel, d'embaucher M. Sylvain PUGLIESE en CDD de 6 mois, comme adjoint technique pour la rénovation des bâtiments communaux, dans le cadre d'un « accroissement temporaire d'activité ».

Il accepte aussi, l'embauche de M. BEN ALI Samir dans le cadre d'un contrat aidé à 70%, de 24 heures hebdomadaires durant 6 mois.

Demande d'achat de terrain : Quartier Chantossel

Monsieur Jean Charles Tinchon renouvelle sa demande d'achat de quelques ares de terrain, de la parcelle communale B187 située quartier Chantossel, entre les parcelles B192 et 193 du pétitionnaire. Le terrain sollicité laissera un retrait de 1 mètre pour permettre le retournement du véhicule des voisins, lorsqu'ils empruntent occasionnellement le chemin communal qui longe ces parcelles.

Dans l'attente d'un document de géomètre, à charge du pétitionnaire, le Conseil donne, à l'unanimité, un avis favorable à ce projet de vente.

